

BAROMÈTRE
de la DIVERSITÉ
dans les CONSEILS
d'ADMINISTRATION
GROUPE ESC DIJON-BOURGOGNE

<http://barometre.escdijon.eu>

LES FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Isabelle Allemand et Bénédicte Brullebaut, Groupe ESC Dijon Bourgogne¹

Les chiffres après les AG de 2016

ECHANTILLON DE L'ETUDE EFFECTUEE APRES LES AG DE 2016

L'étude porte sur l'ensemble des administrateurs des sociétés de droit français cotées à Paris du compartiment B, les MID CAPS, (capitalisation comprise entre 150 millions d'€ et 1 milliard d'euros). Les informations sont issues des rapports annuels 2015, des avis de convocation aux AG 2016 et des votes des résolutions, de BoardEx, des sites des sociétés cotées, du Who's Who, de sites internet (L'Agefi nominations, Bloomberg Businessweek, LSA le carnet des décideurs, dirigeant.société.com).

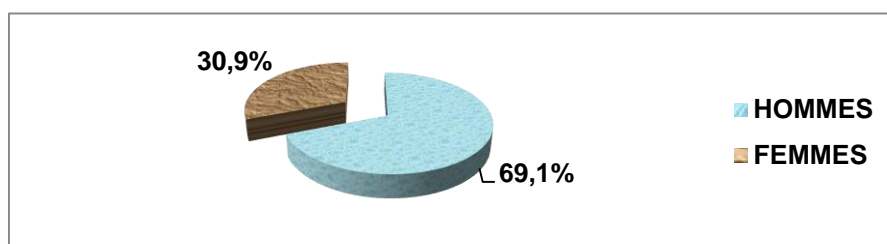
Par rapport à l'étude de l'année passée, le nombre d'entreprises composant l'échantillon a augmenté, compte tenu de la valorisation de la bourse entre 2015 et 2016 : le compartiment B compte maintenant 139 sociétés.

	Nb de sociétés	Nb total d'administrateurs	Dont administratrices	% administratrices
Compartiment B	139	1 178	364	30,9%

¹ Le projet de recherche est soutenu par le Conseil Régional de Bourgogne et le Crédit Agricole de Franche Comté que les auteurs remercient.

REPARTION HOMMES / FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

COMPOSITION HOMMES / FEMMES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION



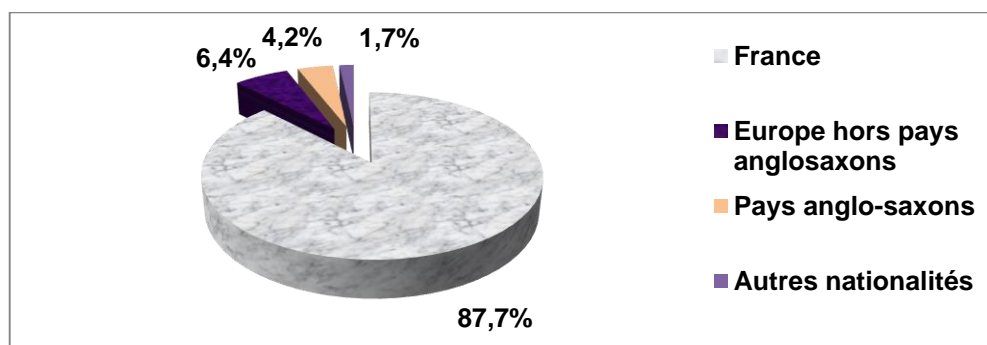
La féminisation des conseils d'administration a de nouveau progressé en 2016 et a atteint 30,9% après les assemblées générales 2016. Ce taux était de 24,8% en 2014 et de 28,1% en 2015. Cependant, un effort significatif reste à faire pour atteindre le seuil de 40% fixé par la loi Copé-Zimmermann à horizon 2017. Avec 46,4% de femmes nommées administratrices à la dernière assemblée générale (pour 68 hommes), la féminisation n'a pas été assez forte en 2016. Les sociétés devront donc soit réduire la taille de leur conseil d'administration, soit recruter davantage de femmes lors de la prochaine AG pour se mettre en conformité.

Ce taux de 30,9% cache d'importantes disparités : en effet, 8% des sociétés du compartiment B (11 sociétés dont 2 sociétés européennes) ont moins de 20% de femmes dans leur conseil d'administration, 35% ont un taux compris entre 20 et 30%. Elles sont 57% (79 sociétés) à avoir dépassé le taux de 30% : 42 n'ont pas encore atteint le taux de 40% tandis que 37 sociétés ont déjà dépassé les 40%.

NATIONALITE DES ADMINISTRATRICES

Après les AG de 2016, 12,3% des administratrices sont de nationalité étrangère dans les sociétés du compartiment B (elles étaient 10,8% après les AG de 2015). Ces administratrices proviennent principalement d'Europe et d'Amérique du nord.

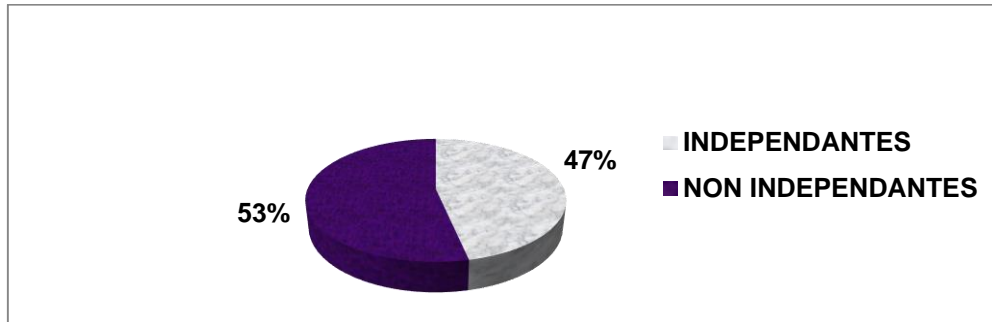
NATIONALITE DES ADMINISTRATRICES APRES LES AG 2016



INDEPENDANCE DES ADMINISTRATRICES

Après les AG de 2016, 46,6% des administratrices sont indépendantes dans le compartiment B (45,5% en 2015). L'indépendance est donc toujours une caractéristique forte des administratrices.

INDEPENDANCE DES ADMINISTRATRICES APRES LES AG 2016



AGE MOYEN DES ADMINISTRATRICES

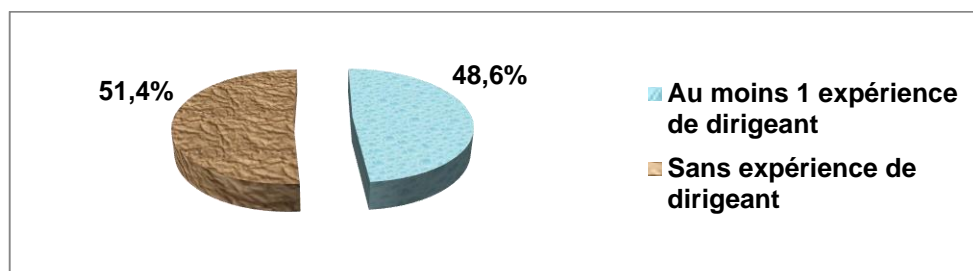
Dans le compartiment B, la moyenne d'âge des administratrices reste stable à 54,6 ans après les AG de 2016.

EXPERIENCE DE DIRIGEANT DES ADMINISTRATRICES

L'expérience de dirigeant répertoriée dans l'étude correspond à l'exercice au cours de la carrière de l'administratrice d'au moins un poste dans une entreprise commerciale de directeur général, président directeur général, président du directoire, gérant, président du conseil d'administration ou de surveillance.

Avec 48,6% d'administratrices ayant une expérience de dirigeant, ce critère de recrutement dans les conseils d'administration connaît une baisse sensible en 2016 (50,9% en 2015 et 54% en 2014).

EXPERIENCE DE DIRIGEANT DES ADMINISTRATRICES APRES LES AG 2016

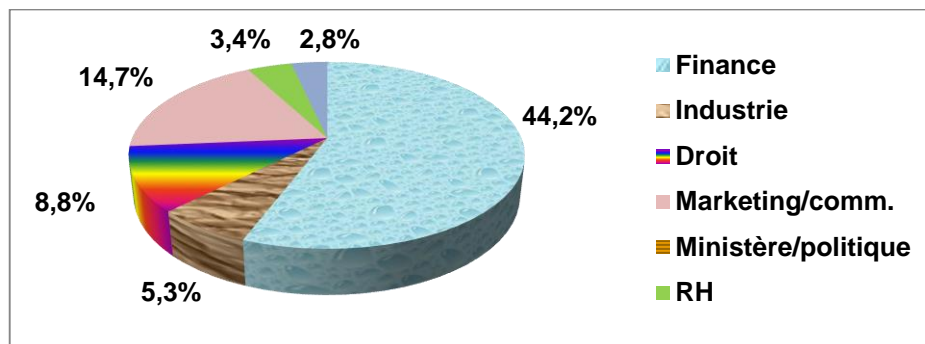


AUTRES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DES ADMINISTRATRICES

Les types d'expériences répertoriés, autres que celle de dirigeant, sont : la finance, le droit, l'industrie, le marketing/communication, l'expérience en ministère/politique, ou académique.

Les types d'expérience dominants chez les administratrices des sociétés du compartiment B, après le management, restent la finance, le marketing et la communication. 44,2% des femmes dans les conseils d'administration du compartiment B ont une expérience significative en finance, en légère progression par rapport à 2015 (43%) tandis que l'expérience en marketing et communication reste stable : 14,7% en 2016 contre 14,9% en 2015. L'expérience en droit vient en troisième position, mais connaît une légère baisse : 8,8% contre 9,6%. Les autres expériences, y compris l'expérience dans les ressources humaines, restent marginales.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DES ADMINISTRATRICES

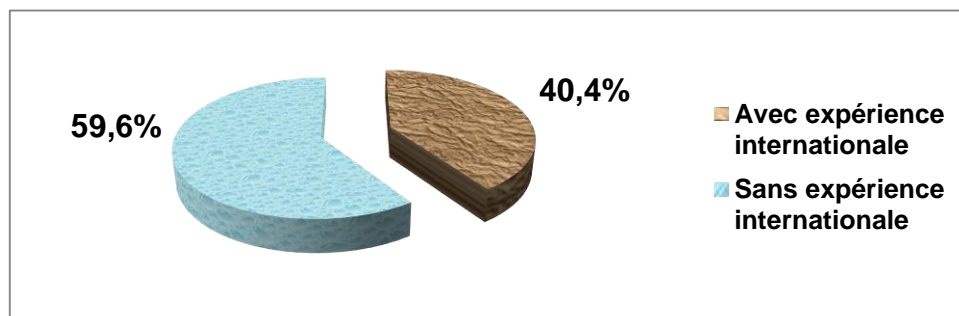


NB : les administratrices peuvent avoir plusieurs expériences.

EXPERIENCE A L'INTERNATIONAL DES ADMINISTRATRICES

Après les AG de 2016, la part des femmes administratrices des sociétés du compartiment B ayant au moins une expérience professionnelle à l'international a sensiblement augmenté passant de 37,1% en 2015 à 40,4%. Ce phénomène s'explique en partie par la poursuite de l'internationalisation des conseils d'administration.

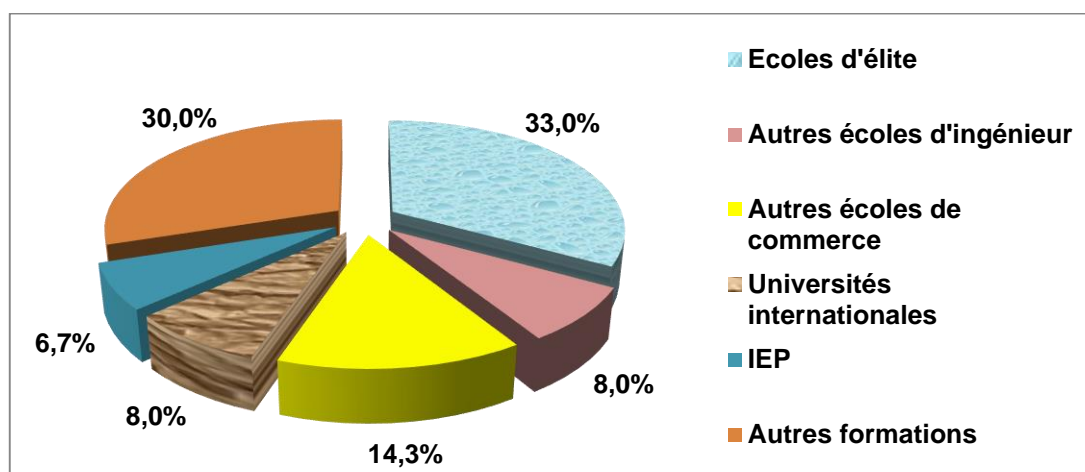
EXPERIENCE INTERNATIONALE DES ADMINISTRATRICES



FORMATION DES ADMINISTRATRICES

La part des administratrices diplômées des écoles d'élite a atteint 33% en 2016, contre 27,8% en 2015 dans le compartiment B. Il s'agit donc d'une hausse significative. Les autres formations correspondent en grande majorité à des formations universitaires. La part des diplômées d'école d'ingénieurs (hors école élite) est restée stable (7,9% en 2015) tandis que celle des diplômées d'école de commerce (hors école élite) a diminué (15,9% en 2015).

FORMATION DES ADMINISTRATRICES APRES LES AG 2016



Le niveau de formation des femmes administratrices est élevé et 92,9% sont titulaires d'un diplôme de niveau Master ou plus sur l'ensemble de l'échantillon.

CONCLUSION

Le taux de féminisation des conseils d'administration des 139 sociétés du compartiment B (capitalisation comprises entre 150 M€ et 1 milliard d'€) continue de progresser et a atteint 30,9% après les assemblées générales 2016.

Un effort significatif reste à faire pour atteindre le seuil de 40% fixé par la loi Copé Zimmermann à horizon 2017. Avec 46,4% de femmes nommées administratrices à la dernière assemblée générale, la féminisation n'a pas été assez forte en 2016. Les sociétés devront donc soit réduire la taille de leur conseil d'administration, soit recruter davantage de femmes lors de la prochaine AG pour se mettre en conformité.

Ce taux de 30,9% cache d'importantes disparités : en effet, 11 sociétés du compartiment B (dont 2 sociétés européennes) ont moins de 20% de femmes dans leur conseil d'administration, 49 ont un taux compris entre 20 et 30% tandis que 37 sociétés ont déjà dépassé les 40%.

En termes de caractéristiques, les moyennes capitalisations continuent la féminisation de leur conseil d'administration, par des administratrices plus internationales et plus indépendantes en 2016 qu'en 2015. Le niveau de formation des femmes administratrices reste élevé : 92,3% ont un diplôme Master ou plus, avec une hausse sensible des femmes

issues des écoles d'élite (27,8% en 2015 et 33% en 2016). Les profils majoritaires restent des femmes avec une expérience financière (44,2%), en marketing communication (14,7%) et en droit (8,8%). Par contre, l'expérience de dirigeant a connu une légère baisse : 48,6% en 2016 contre 50,9% en 2015.